Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 056-215600412-20260304-2026_31-DE

COMMUNE DE CLEGUEREC (56410)
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 04 mars à 19 heures, le conseil municipal de Cléguérec, légalement convoqué le 26 février 2026, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Le Maire, Marc ROPERS.

ETAIENT PRESENTS : Marc ROPERS, Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN, Christine TEFFO, Pascal LE CRAVER, Gaelle BOBON-LE GAL, Jean Louis KERGARAVAT, Martine AUFFRET, Éric BURH, Carine HENRY, Claude GUEGAN, Marc HAMONIC, Serge PERRET, Julie CRUZ, Morgan CARIMALO, Joël EUZENAT, Trefin LEFEBVRE, Noyale LEFEBVRE, Anne LE LU, Christine LE FLAO, Nicole BRUNON, François-Joseph LE BIHAN, Thierry LAMOURIC.

***ABSENCES ET POUVOIRS* :**

Est nommée secrétaire de séance :

Votants	22
Exprimés	22
Pour	22
Contre	0
Abstention	0

Délibération n° 2026-31

Opérations électorales et de mise sous plis : recrutement d'agents municipaux

Monsieur Le Maire précise qu'une convention a été signée avec la Préfecture pour nous confier la réalisation des travaux d'adressage, de mise sous pli et de colisage des documents de propagande électorale

La commune est alors responsable, sous la surveillance de la commission de propagande, du bon déroulement de ces opérations. Elle peut à ce titre procéder aux recrutements des personnels nécessaires

Une dotation est allouée par l'Etat pour cette opération pour couvrir l'ensemble des dépenses liées à ces missions (28 cts par bulletin)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Autorise** Monsieur Le Maire à recruter des agents municipaux pour réaliser les opérations de mise sous plis de la propagande électorale
- **Fixe** une rémunération de 28 cts par bulletin à chacun de ces agents
- **Autorise** Monsieur Le Maire à recruter également des agents Municipaux pour préparer les opérations électorales du 15 mars (3 agents)

Le Maire,
Marc ROPERS